

Notre Dame de la Divine Bergère : fermeture temporaire

La préfecture du Gers communique



Notre Dame de la Divine Bergère : fermeture temporaire

Sur proposition du recteur et à la suite d'une procédure contradictoire, Alain Castanier, préfet du Gers, a fermé temporairement du 14 avril 2025 au 4 juillet 2025 inclus l'établissement scolaire privé hors contrat Notre Dame de la Divine Bergère sis à Castelnau d'Arbieu par arrêté préfectoral en date du 8 avril 2025,

La direction des services de l'éducation nationale (DSDEN) répondra aux interrogations des parents par mail : diese32@ac-toulouse.fr ou par téléphone au 0 67 76 51 32.